



Les encombrants

C'est quoi : On entend par (encombrants) tous les déchets volumineux tels que vieux poêles, matelas, sommiers troncs d'arbres, branches attachées en ballots, arbustes, divers articles métalliques, vieux meubles, divans, matériaux de construction ne dépassant pas un volume de 360 litres (grosseur d'un bac à roulettes), portes et fenêtres ne devant pas excéder quatre (4) unités de chacun, plastiques de balles de foin et d'ensilage et tous les autres objets qui ne sont pas ramassés habituellement.

Exceptions : Les pneus, appareils réfrigérants, bonbonnes de propane et les équipements à moteur contenant de l'essence ne sont pas acceptés. De plus, les résidus trop volumineux pour être embarqués dans le camion sont refusés, ex : SPA, grande vitrine, cabanon, pan de mur, etc.

Quantité limite : À titre indicatif, une unité d'occupation ne doit pas avoir plus de 4 verges cubes d'encombrants à sa collecte aux deux mois, soit l'équivalent du contenu d'une boîte de camionnette de grosseur normale.

Aux deux mois il y a une collecte spéciale des matières résiduelles. On la nomme la collecte des ENCOMBRANTS. Tout ce qui est dans votre bac noir et ce qui est à côté, va aller directement à l'enfouissement à St-Étienne-des-Grès au lieu d'aller chez Conporec à Sorel . Profitez-en pour faire du ménage car pour les autres semaines, **le récupérateur ne ramasse pas ce qui est à côté de votre bac noir, mais vous pouvez avoir deux bacs noirs.**

Vous pouvez mettre tout ce qui est possible dans votre bac noir lors de cette collecte. Pour faciliter la manipulation des encombrants, favorisez l'utilisation de boîtes de carton ou de sacs levables par une personne.

La collecte des encombrants a lieu la même journée que vos ordures habituelles.

Dates des prochaines collectes des encombrants :

semaine du 7 juillet 2008

semaine du 1^{er} septembre 2008

semaine du 3 novembre 2008

Agriculteurs (trices) : Pour résoudre la problématique chez Conporec, nous vous demandons d'utiliser la collecte des encombrants pour vous débarrasser de vos filets et de vos cordes agricoles. De plus, nous vous avons ajouté des collectes spéciales des divers plastiques mous, filets, cordes, pellicules, sacs afin que vous ayez une possibilité mensuelle de vous libérer de ces matières. Pour ces collectes spéciales, qui a lieu la même journée que vos ordures habituelles, placez ces matières sur le bord du chemin en dehors de vos bacs noirs. Pour ces collectes, votre bac noir va se retrouver chez Conporec et les plastiques mous iront directement à l'enfouissement à St-Étienne-des-Grès. Semaine du 4 août 2008, semaine du 6 octobre 2008.

Participez au programme recyc-frigo Environnement.....c'est payant !

La RIGIDBNY soutien le programme de récupération des réfrigérateurs et des congélateurs de 10 ans et plus, toujours fonctionnels et branchés, d'une dimension de 10 à 25 pieds cubes et vous encourage à y participer activement. Au-delà des objectifs d'efficacité énergétique, le programme recyc-frigo environnement répond aussi à un enjeu environnemental majeur en recyclant 95% des matières contenues dans les appareils récupérés.

Un transporteur spécialisé viendra récupérer gratuitement votre appareil à domicile. De plus, un chèque de 60\$ pour chaque appareil récupéré (pour un maximum de deux appareils par ménage) sera remis à son propriétaire dans un délai maximum de trois semaines suivant le ramassage du réfrigérateur ou du congélateur.

Prendre rendez-vous en composant le 1-877-493-7446.